Envoyé en préfecture le 26/11/2026
Reçu en préfecture le 26/11/2026
Publié le
ID : 022-212203137-20261113-202611005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

**Commune de SAINT MARTIN DES PRES**

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Ayant pris part à la délibération : 11
Date de convocation : 06/11/2026

**Délibération du conseil municipal**

**Vendredi 13 novembre 2026 – 20 heures**

L'an deux mil vingt-six, le treize novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DES PRES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ALLENO Patrice, Maire.
**PRESENTS** : ALLENO Patrice, ORAIN Maxime, LAHAY Alexandra, BERTHELOT Yann, SOULAT Rémi, LE BOURDAIS Roselyne, BESNARD David, DANJON Frédérique, BALAVOINE Thierry, CHELIN Valérie, ~~BOURRIOUX Céline~~
**ABSENTE EXCUSEE :** BOURRIOUX Céline (procuration à LE BOURDAIS Roselyne)
**SECRETAIRE DE SEANCE** : LAHAY Alexandra

---

**N°202611005 – Renouvellement contrat de travail de Monsieur Gwenaël AUTIN, adjoint technique**

Le Maire propose de renouveler le contrat de travail non permanent de Monsieur Gwénaël AUTIN au grade d'adjoint technique jusqu'au 24 août 2027 en raison d'un accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par **9 voix POUR et 2 ABSTENTIONS**

**VALIDE** la proposition de Monsieur le Maire

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme
Le Maire,

Certifié exécutoire
compte-tenu de sa transmission
en Préfecture le 24 NOV. 2026
et de sa publication le
Le Maire, 24 NOV. 2026

MAIRIE DE ST-MARTIN-DES-PRES 22320